

L'idée d'un «Bloc québécois» à Ottawa, des années trente à nos jours

Gordon Lefebvre

Les jeunes et les baby-boomers

Volume 2, numéro 1-2, automne 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063355ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063355ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lefebvre, G. (1993). L'idée d'un «Bloc québécois» à Ottawa, des années trente à nos jours. *Bulletin d'histoire politique*, 2 (1-2), 30-32.
<https://doi.org/10.7202/1063355ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

le plébiscite par lequel le citoyen s'abandonne et le vote qui exprime une volonté soucieuse de participer à la gestion des affaires publiques. La différence réside toute entière dans la psychologie de l'électeur. C'est elle qui qualifie le suffrage. Ce qui prouve bien que l'essence de la démocratie ne réside pas dans les procédures mais dans l'homme⁸.

Dans la prochaine livraison du *Bulletin*, nous aborderons les avantages et les désavantages de la consultation référendaire. Les préjugés qui subsistent au sujet des référendums ont sans doute un certain fondement que nous cherchons à découvrir.

L'IDÉE D'UN « BLOC QUÉBÉCOIS » À OTTAWA, DES ANNÉES TRENTE À NOS JOURS

par Gordon Lefebvre
Chargé de cours
Département de science politique
Université du Québec à Montréal

À première vue, l'idée d'un « Bloc québécois à Ottawa » peut nous apparaître comme une nouveauté; cependant, rien n'est plus « ancien » que le contenu de déclarations comme celles-ci, tirées du programme-manifeste du Bloc québécois (*Un nouveau parti pour l'étape décisive*, 1993) : « *Il est plus que temps de sortir de la division et de l'indécision dans lesquelles nous maintient le régime des vieux partis fédéraux.* » Et : « *La fragmentation de notre force politique est l'un des effets pervers de la situation parlementaire actuelle.* »

En effet, l'historien Lionel Groulx n'écrivait-il pas, au début des années trente, qu'« il n'est pas avéré (...) que les divisions des parlementaires canadiens-français à Ottawa aient conduit à d'appréciables résultats depuis 1867, tandis qu'une histoire plus lointaine démontrerait peut-être la supériorité de la tactique adverse. Pendant cinquante ans, peut-on dire, dans l'ancienne Chambre du Bas-Canada, puis dans le parlement des Canadas-Unis, les Canadiens

français formèrent bloc national (...) Georges-Étienne Cartier (...) n'avait-il pas lui-même prévu, au moins pour les grandes occasions, quelque chose qui ressemble fort à un bloc canadien-français ? » (*L'Enseignement français au Canada*, t.2, p. 252).

Le 6 mars 1937, le directeur du *Devoir*, Georges Pelletier, annonce une série d'articles, où Pierre Vigeant examine sous tous les angles l'idée d'un **parti national fédéral**. Il décrit en ces termes la problématique nouvelle : « Une seule issue, peut-être transitoire, voire même définitive, s'ouvre devant nous, qu'il faudra bientôt envisager : celle du séparatisme dans les partis; ou, pour être plus clair, **celle de la rupture des Canadiens français, non pas d'abord avec la Confédération, mais avec les deux partis politiques présents**, où nous sommes dans l'un comme dans l'autre en minorité constante et qui d'un gouvernement à l'autre se contracte sur elle-même. En bref, ce qui pourrait devoir s'imposer bientôt (...) c'est la formation d'un **parti national fédéral** : d'un parti canadien-français analogue à l'ancien Centre allemand d'avant Hitler : d'un parti **national** tel que LaFontaine en dirigea jadis aux temps de l'Union, avec lequel il obtint à notre élément davantage en dix ou vingt ans que jamais depuis nous n'avons su gagner en quarante ou cinquante ans sous le régime des partis présents. »

Paul Bouchard, animateur du journal *La Nation*, fonde avec ses amis le **Parti nationaliste** qui tiendra sa première assemblée le 20 novembre 1938, à Montréal, sous le mot d'ordre : **Des provinces autonomes dans un Canada libre**. Roger Duhamel en résume le programme dans sa chronique de *L'Action nationale*, en février 1939 : « En deux parties distinctes, le programme traite de politique extérieure et intérieure. Il réclame d'abord une confédération qui ne soit pas un leurre, mais un fait indiscutable. L'unité canadienne ne sera une réalité qu'à la condition de respecter l'esprit du véritable fédéralisme. Ce qui équivaut à exiger la reconnaissance de l'autonomie provinciale. »

Quelques années plus tard, la crise de la conscription éclate. À la suite du manifeste de La Ligue pour la défense du Canada (dont les signataires sont J.-B. Prince, Maxime Raymond, Georges Pelletier, J.-Alfred Bernier, L.-Athanasie Fréchette, Philippe Girard, Gérard Filion, Jean

8. Georges Burdeau, *La démocratie*, Seuil, Collection Point, Paris, 1966, p. 60.

Drapeau, Roger Varin et André Laurendeau), le Bloc populaire sera formé: il fonctionnera avec deux ailes et présentera des candidats aux deux paliers de gouvernement. A Ottawa, le chef de file sera Maxime Raymond; à Québec, André Laurendeau.

Sous l'Union nationale, une alliance entre les forces de Maurice Duplessis et le Parti conservateur de John Diefenbaker se formera pour battre les Libéraux fédéraux. Dans ses mémoires, Pierre Sévigny affirme que Duplessis « était prêt à appuyer et même à aider tous les candidats officiels du parti conservateur auxquels il concéderait quelques chances de victoire... Lui-même ne participerait pas à la campagne et quelques-uns seulement de ses ministres s'y engageraient activement... »

Duplessis voulait punir les libéraux fédéraux qui l'avaient combattu en 1956 et il voulait des observateurs fidèles à Ottawa. Ses hommes oeuvrèrent dans une quinzaine de circonscriptions électorales, au moins. Tous ces efforts vont culminer dans une vague sans précédent en 1958: les Conservateurs ratifient cinquante des soixante-quinze circonscriptions électorales du Québec et formeront un gouvernement majoritaire aux Communes où ils compteront deux-cent-huit des deux-cent-soixante-quinze députés d'alors.

Le 18 juin 1962, la vague créditiste déferle sur le Québec: 26 créditistes du Québec sont élus, avec à leur tête, Réal Caouette. Seulement quatre créditistes, dont le « chef national », Robert N. Thompson, seront élus dans l'Ouest canadien. Les tensions entre le groupe Thompson et le groupe Caouette vont conduire à une scission; elle sera consommée à la fin de l'été 1963, lors du congrès du Ralliement des Créditistes qui s'est tenu à Granby. Caouette clôturera ce congrès par le slogan: **Le Pouvoir à Québec, la balance du pouvoir à Ottawa.**

À compter de ce tournant historique, la plateforme constitutionnelle des créditistes va se radicaliser. Gilles Grégoire, dans *Aventure à Ottawa* (1969), traduit bien cette transformation: « À la suite de la scission avec les créditistes anglophones, il n'y avait plus qu'à poursuivre notre ligne de conduite jusqu'à sa conséquence logique, c'est-à-dire la formation d'un parti politique québécois, visant la balance du pouvoir

à Ottawa, mais surtout le Pouvoir à Québec, puis la rédaction d'une nouvelle constitution sous forme d'États Souverains Associés. » Deux ans plus tard, le 29 août 1966, Gilles Grégoire déclarera que désormais il siègera, à la Chambre des Communes, comme député indépendant, et comme indépendantiste.

Pendant cette période, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN) s'interroge sur la conduite à tenir pendant les élections fédérales: les indépendantistes doivent-ils appuyer des candidats ou un parti quelconque? La position qui dominera jusqu'à la disparition du parti en 1968 sera celle de l'annulation. Mais l'élection de Pierre E. Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada en juin 1968 et le régime qui va s'ensuivre modifieront radicalement les données du problème.

En septembre 1971, un an après les événements d'octobre, François-Albert Angers relance la discussion dans *L'Action nationale*. Il publie, en guise d'éditorial, un texte très élaboré sur la question, intitulé: « Nécessité de la formation du Parti Canadien-Français dans la prochaine lutte fédérale ».

En décembre 1971, un groupe d'indépendantistes, composé, entre autres, de Guy Bertrand, Marcel Chaput, Matthias Rioux, Henri Laberge, Raymond Lemieux et Réginald « Reggie » Chartrand, décide de mettre sur pied un nouveau mouvement dont l'objectif est de faire la promotion de l'indépendance du Québec sur la scène fédérale. Ce groupe portera le nom de « Bloc québécois ».

Mais les tenants d'un « Bloc québécois indépendantiste » à Ottawa affrontent, dès le 13 septembre 1971, un adversaire de taille: René Lévesque. En effet, plusieurs de ses chroniques publiées dans le *Journal de Montréal* seront consacrées à la question. Il poursuivra sa lutte contre l'idée d'un tel « bloc » jusqu'à l'élection fédérale de 1972: la consigne électorale du Parti québécois offrira aux membres plusieurs possibilités, soit celle d'annuler son vote, soit celle de s'abstenir, soit, enfin, celle de voter pour le « meilleur homme »; en réalité, aucune consigne claire. Ce n'est qu'à l'élection fédérale de 1974, alors que Trudeau se présentera pour la troisième fois devant l'électorat, que le Parti québécois présentera à ses membres une consigne claire:

l'annulation. À cette occasion, le Parti québécois fera imprimer neuf millions de timbres (ou vignettes) pour appuyer cette campagne qui, en fin de compte, s'est avérée sans effet sur les résultats. Le « bloc sociologique libéral » (Drouilly) l'a emporté en raflant presque tous les sièges.

Il faudra attendre les élections fédérales de 1979 et 1980 pour voir un parti dont le but premier est de « promouvoir et défendre les intérêts des Québécois » à Ottawa: l'Union populaire, formée en 1978 et dirigée par Henri Laberge. Dans son programme, on peut lire: « L'Union populaire dit OUI à la pleine souveraineté politique du Québec ainsi qu'à une association économique mutuellement avantageuse avec le reste du Canada dans l'égalité des peuples impliqués et dans le respect de leur souveraineté respective. »

La même intuition qui anime alors les fondateurs de l'Union populaire, sera exprimée par le député créditiste René Matte qui publie, en 1978, un livre intitulé: *Un nouveau Canada à notre mesure*. Dans ce livre, René Matte soutient la thèse de la formation d'un « parti politique qui, au fédéral, défendrait la cause constitutionnelle de la souveraineté-association ». Voyant son parti décliner rapidement, René Matte espère que le parti Crédit social du Canada sera un jour remplacé par un parti souverainiste conscient de la « nécessité de combler le vide politique de l'expression québécoise à Ottawa ».

Après l'échec du référendum de mai 1980, les troupes péquistes s'interrogent sur l'avenir de leur parti. La victoire écrasante de Trudeau lors de l'élection fédérale de février 1980 (74 des 75 sièges du Québec) convainc des stratèges comme Marcel Léger de repenser la question de la participation des péquistes aux élections fédérales. Dès 1981, Marcel Léger relance l'idée d'un « bloc indépendantiste à Ottawa » et l'imagine sous la forme d'une aile du Parti québécois à Ottawa.

Comme Guy Bertrand en 1971-1972, Léger devra aussi affronter René Lévesque qui ne prise pas l'idée des « deux ailes ». Malgré l'opposition de René Lévesque, l'idée fait vite son chemin au sein de la députation comme au sein de toutes les instances du Parti québécois. Les tenants de l'idée d'un « bloc indépendantiste à Ottawa »

formeront, en 1983, le Parti nationaliste. Marcel Léger quitte la direction du Parti nationaliste; il sera remplacé par Denis Monière.

Le PN recevra l'appui du Parti québécois, en juin 1984. Mais, une fois la campagne électorale déclenchée, cet appui ne se matérialisera pas; la direction du PQ favorisera plutôt le « beau risque », c'est-à-dire l'appui au Parti conservateur de Brian Mulroney, dans l'espoir de « battre les Libéraux ». En dépit des circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles le place le virage soudain des leaders péquistes, et malgré les sarcasmes du *Devoir*, les troupes de Monière tiendront bon jusqu'à la fin.

Ironiquement, l'Histoire a démontré l'inanité du « beau risque » et, *a posteriori*, la validité de la thèse d'un « bloc québécois » à Ottawa. Lucien Bouchard qui, en 1984, militait pour l'option du « beau risque », une fois devenu ministre dans le cabinet Mulroney, se désolidarise de son parti et forme, après sa démission, un « bloc » de députés québécois, composé de libéraux et de conservateurs, qui optent pour la souveraineté du Québec. L'échec de la ratification des Accords Meech-Langevin, revus et corrigés, et surtout le Rapport Charest, auront contribué à ce retournement.

En août 1990, le nouveau « bloc » va s'adjoindre une nouvelle recrue, Gilles Ducesse, qui deviendra le premier député élu sous la bannière du « bloc québécois » dans la circonscription de Laurier-Sainte-Marie. De simple groupe parlementaire, le « Bloc » se transformera en parti politique en juin 1991.

Depuis ce temps, le Bloc québécois jouit de l'appui du Parti québécois, appui qui s'inscrit dans une visée stratégique où les deux formations sont appelées à coordonner leurs efforts. C'est ce que Lucien Bouchard explique dans l'avant-propos du livre *Un nouveau parti pour l'étape décisive*, quand il écrit que « le Québec doit faire le plein de sa force politique à Québec et à Ottawa. »